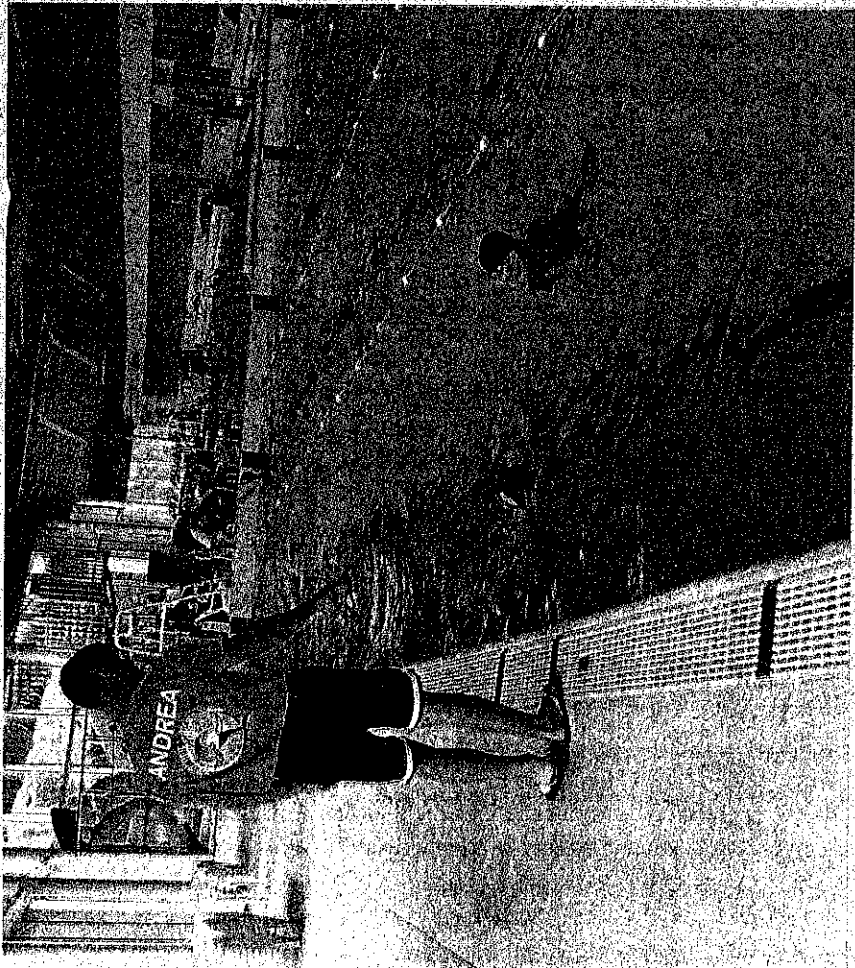


# Des cours de natation gratuits pour les 6-12 ans



Les Dauphins Mayennais proposent d'apprendre à nager gratuitement cet été.

**Du 10 au 22 juillet, vingt enfants mayennais vont pouvoir apprendre à nager à l'occasion de dix séances de cours dispensés par les Dauphins mayennais à la Vague.**

Le club des Dauphins Mayennais a encore une fois cette année répondu à l'appel du Ministère des sports pour mettre en place le dispositif J'apprends à nager. Destiné aux enfants de 6 à 12 ans, il s'agit de cours de natation entièrement gratuits, et dispensés par un professionnel de la Fédération française de natation, en l'occurrence Maël Guyl, coach des Dauphins mayennais. Le dispositif est mis en place en lien avec le centre social Les Possibles afin de toucher en priorité les enfants dont les familles n'ont pas les moyens de financer des cours de natation.

« Le Ministère prévoit que ce dispositif s'adresse aux enfants en zone de revitalisation rurale ou des quartiers prioritaires de la Ville. Les Possibles sont un bon soutien pour être sûr de s'adresser aux bonnes personnes », indique le maître-nageur.

Du 10 au 21 juillet, vingt enfants vont pouvoir apprendre à nager dans les bassins de la Vague à Mayenne. « L'an dernier, nous

n'avons proposé qu'un créneau pour dix enfants. Nous avons dû retirer quatre participants. Il nous faut impérativement dix enfants pour que les séances aient lieu. » Deux créneaux d'une heure seront donc proposés à 13h45 et 15h.

## Évoluer dans l'eau en toute sécurité

Les séances doivent permettre aux apprentis nageurs d'acquiescer les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau en toute sécurité. Le Ministère vise plusieurs objectifs : favoriser l'accès à la pratique sportive aquatique et nautique en toute sécurité, prévenir les risques liés à la baignade et éviter ainsi celui de la noyade, découvrir les plaisirs de l'eau et de la natation, vivre une expérience positive de l'eau et obtenir une attestation du dispositif Savoir nager à l'entrée en 6<sup>e</sup>. « Les enfants n'ont pas le temps d'apprendre à nager à

l'école. Le Savoir nager est assez simpliste. La piscine représente aussi un coût trop important pour certaines familles qui ne peuvent pas se permettre d'attirer les enfants. »

À la fin du stage, les enfants peuvent se présenter au test du Savoir nager. « On leur demande de faire une longueur sur le ventre, une sur le dos, une étoile de mer sur le dos et une sur le ventre, et d'aller chercher un objet à 1,5 m de profondeur sans prendre appui. Ce test permet de tester l'aisance aquatique demandée pour les accueils de loisirs. »

Les enfants doivent prévoir leur maillot de bain, une serviette et des lunettes. « Le club fournit le bonnet. » Un certificat médical de moins de trois mois est demandé pour toute inscription.

**Anne-Laure Retailleau**

**Contact :** Hélène Lecompte  
au 06 66 07 39 64 ou Solenne  
Hallais au 02 43 30 21 37